

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 25 janvier 1936 Dégrèvements, entrepôt fictif, remise, taxe successorale et droits de mutation par décès, réduction de pénalité pour défaut d'enregistrement, remboursement d° indu. rôles divers, exercices 1935 et 1936.

n° 25

|                                     |                                        |
|-------------------------------------|----------------------------------------|
| Ministère<br>ACTES DU POUVOIR LOCAL | Date de publication<br>25 janvier 1936 |
| Numéro JO<br>n° 470 du 31/01/1936   | Date du numéro<br>31 janvier 1936      |

TEXTE INTÉGRAL

25 janvier 1936, la somme de dix-se pt mille trois cent vingt-deux francs, perçue à titre de droits de quai sur deux expéditions de sel marin effectuées le 19 septembre et le 177 novembre 1935, suivant liquidations de douane n°14.783, 17.206 et récépissés du Trésor n°7 2.946, 22S3. sera remboursée à la Société des salines de djibouti .